

FICHE TECHNIQUE

CSTB
CEBTP
Bureau Veritas Construction
APAVE
QUALICONSULT
DEKRA
SOCOTEC
SNFA

} de Filiance

N°62 - Indice : A
Date : Janvier 2023
Nombre de pages : 1

Précision du Domaine d'application des Règles Professionnelles Vérandas à ossature Aluminium

L'objectif de cette fiche est d'apporter des précisions sur le domaine d'application des « *Règles Professionnelles des Vérandas à ossature Aluminium* » publiées en septembre 2021.

Cette révision des Règles Professionnelles de septembre 2021, intègre les évolutions techniques, de nouvelles réponses aux exigences réglementaires, ainsi que le retour d'expérience d'application des différentes versions des Règles Professionnelles depuis 1988 (1988/2004/2009/2011).

De plus, le domaine d'application des Règles Professionnelles de septembre 2021 est **étendu aux ERP** (Etablissements Recevant du Public) pour encadrer la réalisation des vérandas destinées à couvrir les terrasses **situées à Rez-de-Chaussée** des **Cafés-Hôtels-Restaurants**.

La présente fiche précise toutefois que les dispositions techniques et les performances définies dans des Règles Professionnelles de septembre 2021 sont établies pour des ouvrages **situés en Rez-de-chaussée et accolés à une habitation individuelle** ou à un **ERP de Cafés-Hôtels-Restaurants**.

Pour les **autres configurations** qui pourraient être envisagées (ouvrage isolé, implantation sur une terrasse en hauteur, ...) et pour les **autres types d'affectations des locaux** (habitations collectives, immeubles de bureaux, ...), des **dispositions techniques** et des **exigences supplémentaires** sont à considérer notamment vis-à-vis des **conditions d'exposition aux sollicitations climatiques** et des **performances attendues** de l'ouvrage.